

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 octobre 2019
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 2 octobre 2019, adressée au Secrétaire général
et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de la République islamique d'Iran
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer aux lettres identiques datées du 18 septembre 2019, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2019/758), dans lesquelles il a affirmé que les armes utilisées dans l'attaque contre les installations pétrolières de ce pays le 14 septembre 2019 étaient de fabrication iranienne. La République islamique d'Iran rejette catégoriquement cette affirmation sans fondement.

Après quasiment cinq années d'agression, de mort, de destruction et de brutalités de toutes sortes au Yémen, dont les moindres auront été d'avoir pris pour cibles des bus scolaires, perpétré des attentats lors de mariages et de funérailles, détruit des mosquées, des écoles et des hôpitaux, tué des enfants innocents et utilisé la famine comme tactique de guerre, l'Arabie saoudite tente désespérément, à coups de mensonges et de désinformation, de détourner l'attention de tous les crimes qu'elle a commis en violation flagrante des principes élémentaires d'humanité et des règles du droit international, notamment du droit international humanitaire qui engage sa responsabilité internationale.

Il n'est pas surprenant que le Royaume d'Arabie saoudite accuse une fois de plus l'Iran, comme c'est devenu la pratique courante des autorités du Royaume depuis leur invasion du Yémen. Manifestement, aucune campagne de diffamation ne peut dissimuler ni changer la réalité. La vérité est que le Royaume d'Arabie saoudite, tablant sur le soutien politique et logistique intégral des États-Unis et de certains pays occidentaux et sur les renseignements qu'ils lui ont fournis, et se fondant sur des erreurs d'interprétation et d'appréciation flagrantes, a agressé le Yémen, et la nation yéménite se défend contre cette agression. Il s'agit, bien entendu, d'un droit naturel. Aucune nation ne reste les bras croisés face aux agresseurs, et la nation yéménite ne fait pas exception.

Le Royaume d'Arabie saoudite a sous-estimé le courage et les capacités défensives du Yémen il y a presque cinq ans et les sous-estime encore aujourd'hui. Ses politiques régionales expansionnistes ambitieuses – qui se sont manifestées dans ses récentes vaines tentatives et celles de son allié régional de désintégrer le Yémen – ainsi que ses faux calculs concernant les capacités défensives du Yémen, ont plongé toute la région dans la tourmente. Par conséquent, au lieu d'accuser et de blâmer les autres, le Royaume d'Arabie saoudite doit admettre la réalité et mettre un terme à son



agression contre le Yémen, ce qui permettra aux efforts déployés au niveau régional et international d'aboutir à un règlement pacifique de cette crise.

La République islamique d'Iran réaffirme sa position de principe de longue date qui est qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise au Yémen et qu'elle ne peut être réglée que par des moyens pacifiques. Le droit de déterminer le sort et l'avenir du Yémen revient exclusivement au peuple yéménite. En conséquence, la communauté internationale devrait appuyer un processus politique pris en main et dirigé par les Yéménites et organisés sous l'égide de l'ONU.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Majid **Takht Ravanchi**
